

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT  
LE MERCREDI 22 JUIN 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-deux juin, à vingt heures trente, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 14/06/2016

Absents excusés : Gérard Chevènement et Nathalie Vernet  
Secrétaire de séance : Jean-Charles Marguet

Au préalable à ce Conseil le même jour, les élus ont pu visiter la future salle de la République du Saugeais ainsi que la Cure.

**1. Gestion de l'affectataire de l'Eglise Abbatiale**

La secrétaire de Mairie expose les circonstances qui ont amené le Président à rencontrer l'affectataire accompagné de l'association des Arts Sacrés le 25 avril dernier. Cette rencontre a soulevé des interrogations sur les droits et devoirs de chacun dans la gestion de l'Eglise Abbatiale. La secrétaire fait un point juridique et empirique sur les relations entre les communes et les affectataires. Il apparaît qu'il serait judicieux de négocier avec le nouvel abbé pour qu'une convention quadripartite regroupant le Syndicat, les Arts Sacrés, les Amis de l'Abbaye et l'Office de Tourisme puisse laisser la gestion des visites et du planning des concerts au Syndicat.

Une réunion conviviale avec l'affectataire et les maires de la « paroisse » doit avoir lieu le vendredi 24 juin à 18h à la demande de l'abbé Ruffiot. Il est décidé de voir ce que demande l'affectataire aux maires de sa paroisse. Si la question de la gestion de l'Eglise Abbatiale n'est pas abordée lors de ses demandes, le Président et les élus devront rapidement faire un point avec lui afin de ne pas continuer à parasiter la gestion des visites et des concerts.

**2. La problématique de la consommation de gaz à l'Ecole**

Le Président soulève le fait que depuis les travaux des portes et fenêtres de l'Ecole, très peu d'économies de chauffage ont été réalisées. Depuis janvier 2016 on compte une économie de seulement 537€. Afin de réaliser des économies plus importantes il est décidé de mettre un compteur de consommation de gaz à la chaudière et de prendre un abonnement pour que seules les consommations effectives soient facturées. Un représentant de VISICONSO ANTARGAZ a été contacté et un RV est en cours de programmation.

Néanmoins la question du type d'énergie utilisé pour le chauffage de l'Ecole se pose. La chaudière est vieillissante, il faudra la remplacer dans peu de temps et est-il raisonnable de rester au gaz. Selon l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat – à Besançon), une grande majorité des Maires du Haut-Doubs ont abandonné le gaz début 2010 pour privilégier le chauffage au bois (pellets ou déchiqueté) et d'autres communes sont revenues au fioul.

**3. Mur du cimetière**

Après avoir évalué les travaux à faire, il est convenu que comme ceux-ci sont de peu d'importance, ils étaient réalisables par l'employé intercommunal. C'est Gérard Chevènement qui supervisera les travaux.

#### **4. Salle de la République du Saugeais**

Après avoir visité les lieux, les travaux réalisés sont entièrement satisfaisant. La porte d'entrée n'est pas tout à fait terminée. La visite de cette salle sera incluse dans le circuit touristique proposé par les Amis de l'Abbaye (période estivale) et l'Office de tourisme (reste de l'année).

La République du Saugeais ayant des difficultés à se procurer les 2 vitrines manquantes, il est décidé que les vitrines du musée seront à la charge du Syndicat pour un montant de 3000€ (environ). En contrepartie la subvention aux Amis de l'Abbaye sera dégrévée du prix d'une des vitrines. Le complément leur sera versé par la République du Saugeais.

#### **5. Problème du Monte-personne à l'Ecole**

Il est décidé qu'un devis sera demandé par Jean-Charles Marguet à MILLOT Simon.

#### **6. Modification des horaires du secrétariat**

Le Président expose qu'en raison de l'augmentation de l'activité du Syndicat cette dernière année, il est devenu difficile de gérer la comptabilité et les ressources humaines tout en recevant les différents interlocuteurs du Syndicat sur 2 jours ouvrés. Il propose que les horaires du secrétariat soient augmentés d'une demi-journée (3h30) non ouverte au public.

Il précise que cette augmentation coûtera environ 154.91€ TTC/mois soit 1858.92€ TTC/an au Syndicat.

L'exposé du Président entendu et après en avoir délibéré, le Conseil du Syndicat :

DECIDE à l'unanimité de fixer les horaires de travail du secrétariat à 17h30/semaine.

DECIDE que des heures complémentaires et supplémentaires pourront être effectuées dans le cadre du bouclage des dossiers importants.

PRECISE que cette modification est à prendre en compte au 1er septembre 2016.

#### **7. Questions diverses**

##### **- Subventions obtenues**

DETR Informatique : 2656€

DRAC Pare-Gravois : 1948€

DRAC Architecte : 6750€

Prime Energie Maitrisée Antargaz : 3704€

Soit un total de 15058€ pour ce premier semestre.

##### **- Subventions à demander (délibérations à prendre)**

Réserve parlementaire de M. Bourquin : Pare-Gravois

Réserve parlementaire de M. Longeot : Travaux

##### **- Périscolaire**

Le Maire de La Longeville fait remonter une demande d'une habitante pour du périscolaire. La demande a été discutée en Conseil Municipal à La Longeville. Il apparait clairement que des besoins en périscolaire et en cantine sont exprimés par les familles.

Le Maire de Ville du Pont fait remonter une demande de crèche et de périscolaire émise par les habitants de Ville du Pont. Un RV est pris avec l'ADMR pour lancer une étude pour déterminer les besoins auprès des parents des 5

communes. Un lieu serait possible à Ville du Pont pour une cantine et/ou un périscolaire au premier étage du bâtiment communal.

Trois problèmes se posent :

1. La négociation avec les Assistantes Maternelles du secteur.
2. Le maintien des transports le midi. En effet si une cantine s'ouvre, le Conseil Départemental va surement supprimer le financement des bus le midi. Il faudra donc que les communes acceptent de financer elles-mêmes les bus tout en finançant une cantine ou réussir à négocier avec le Conseil Départemental le maintien du transport méridien.
3. Les expériences malheureuses des Communes alentours font douter de la pérennité d'un périscolaire car au final les parents ont du mal à payer lorsqu'on leur présente la facture. C'est pourquoi l'engagement des parents sera directement au forfait, il n'y aura pas de périscolaire « à la carte ».

- **Arbres à abattre**

Sur la parcelle cadastrée AA52 située sur la Commune de Montbenoit, propriété du Syndicat du Pays de Montbenoit, des frênes doivent être abattus. Un devis de l'entreprise Florent DREZET (Orchamps-Vennes) pour 5000€ comprend l'abattage et l'évacuation. La commune de Montbenoit propose de prendre 2000€ à sa charge. Cette opération aurait lieu à l'automne.

- **DRH**

Pour information Nathalie PIGUET et Marie-Josèphe RUFFENACHT sont passées en CDI.

Le contrat CAE de Mme Magalie VIEILLE-MARCHISET est renouvelé pour un an encore mais c'est le dernier (délibération).

Suite à la nouvelle loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, il est nécessaire de prendre une délibération pour autoriser les salariés suivants à exercer une activité professionnelle complémentaire : Isabelle ISABEY, Nathalie MESSALTI et Christine ROLAND.

- **Restauration de l'Abbaye**

Lors de la première rencontre avec l'architecte de l'atelier CAIRN le 14 juin 2016, Mme Florie Prokl-Bellet veut comprendre pourquoi les piliers se fissurent et elle propose pour cela 2 carottages aux pieds des piliers. Il faut déterminer si c'est un problème dû aux fondations ou un problème dû aux infiltrations. Le carottage sera réalisé courant juillet. Après cela l'atelier CAIRN sera en mesure de nous donner une estimation du montant des travaux.

La séance est levée à 22h30

Le Président  
Gilles MAGNIN-FEYSOT



**SYNDICAT DU PAYS DE MONTBENOIT**



4, Rue du Val-Saugeais  
25650 MONTBENOIT

Tél : 03 81 38 62 10  
mail : syndicatpays@wanadoo.fr